



**Val-d'Or**

**AVIS PUBLIC  
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

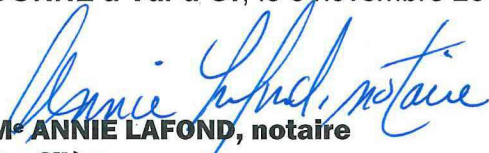
**AVIS PUBLIC** est donné que le conseil de ville de Val-d'Or a reçu la demande de dérogation mineure suivante :

**1000, rue Germain** : Demande de dérogation mineure présentée par MLS + Associés, architectes inc. pour le compte de Gestion Carole Dumais inc., visant à fixer à 5,4 mètres plutôt qu'à 6 mètres comme le prescrit la réglementation, la marge avant applicable à la propriété ci-dessus désignée, le tout sur le lot 2 299 461 du cadastre du Québec.

Le conseil de ville statuera sur cette demande lors de sa séance ordinaire qui aura lieu le lundi 4 décembre 2017, à compter de 20 h, dans la salle réservée aux délibérations, à l'hôtel de ville, située au 855 de la 2<sup>e</sup> Avenue, à Val-d'Or.

Au cours de cette séance, le conseil entendra toute personne désirant s'exprimer relativement à cette demande. Toute personne peut également faire parvenir ses commentaires écrits au Service du greffe, C.P. 400, Val-d'Or (Québec) J9P 4P4, au plus tard le vendredi précédant la séance.

**DONNÉ** à Val-d'Or, le 8 novembre 2017.

  
**M<sup>e</sup> ANNIE LAFOND, notaire**  
**Greffière**